



AGUILAR IMMOBILIER
ADMINISTRATEUR DE BIENS



SYNDIC - GESTION - LOCATION - TRANSACTION

GESTION / LOCATION / TRANSACTION

HONORAIRES DE TRANSACTIONS

A la charge du vendeur sauf stipulation contraire prévue au mandat

Prix de Vente d'un montant inférieur ou égal à 25.000€	1.750€ HT, soit 2.100€ TTC
Prix de Vente entre 25.001 et 50.000€	10% TTC
Prix de Vente entre 50.000€ et 100.000€	9% TTC
Prix de Vente entre 100.001 et 150.000€	8% TTC
Prix de Vente entre 150.001 et 200.000€	7% TTC
Prix de Vente entre 200.001 et 300.000€	6% TTC
Prix de Vente d'un montant > à 300.000€	5% TTC

Pour l'activité transactions sur immeubles et fonds de commerce, nous ne pouvons ni percevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de notre rémunération ou de nos honoraires

HONORAIRES DE LOCATIONS

Etats des lieux d'entrée	3€ TTC / M ² pour le locataire 3€ TTC / M ² pour le bailleur
Constitution dossier, visite, bail, négociation	10€ TTC / M ² pour le locataire 10€ TTC / M ² pour le bailleur

HONORAIRES DE GESTION

Gestion courante avec réédition trimestrielle	6% HT des loyers, charges et taxes encaissés soit 7.2% TTC
Gestion courante avec réédition mensuelle	8% HT des loyers charges et taxes encaissés soit 9.6% TTC

ASSURANCES

Garantie Loyers Impayés (GLI)	1.98% HT des loyers, charges et taxes Soit 2.68%TTC
-------------------------------	--

AVENANT AU BAIL D'HABITATION

A la charge du locataire	2% TTC du loyer Annuel
A la charge du bailleur	2% TTC du loyer Annuel

Les prix et % affichés HT sont assujettis à une TVA au taux de 20%.